



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 29 octobre 2021  
N° 1613

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **France 2030 : le Gouvernement lance un appel à manifestation d'intérêt pour soutenir l'offre de solutions pour l'industrie du futur**

Dans le cadre du plan d'investissement France 2030, et à la suite de l'annonce du **président de la République** de consacrer 800 millions d'euros à la robotique le 25 octobre 2021 à Saint-Etienne, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée chargée de l'Industrie, annoncent le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Soutien à l'offre de solutions pour l'industrie du futur ».

Cet appel à manifestation d'intérêt vise à identifier les technologies françaises les plus prometteuses pour la transition vers l'industrie du futur. Il sera suivi, début 2022, de plusieurs appels à projets.

Ce dispositif permettra d'atteindre un double objectif : structurer et consolider une offre française de solutions ambitieuses et innovantes pour l'industrie du futur d'une part ; poursuivre la dynamique de numérisation à l'œuvre dans tous les territoires d'autre part. Chacun de ces axes sera doté de 400 millions d'euros.

Il s'agira de positionner la France sur des segments technologiques porteurs d'avenir (intelligence artificielle, 5G, blockchain, cloud...), en soutenant les acteurs émergents, les start-ups, PME ou ETI innovantes, dans le développement d'offres de solutions dédiées à de nouveaux usages industriels. Les projets d'amont, de développement de solutions et d'aide à l'appropriation des technologies (recherche, plateaux techniques...), seront également ciblés.

Par ailleurs, 400 millions d'euros supplémentaires seront destinés à accompagner la transformation de sites industriels mobilisant des solutions de pointe pour l'industrie du futur ou l'implantation de nouvelles usines 4.0. Les appels à projets dédiés aux projets de transformation vers l'industrie du futur seront ouverts prochainement.

Ces annonces s'inscrivent dans la continuité de la politique du Gouvernement pour faire de la numérisation des outils de production un levier de croissance, de compétitivité et de relocalisations en France.

Depuis 2017, la modernisation des entreprises industrielles a été massivement soutenue. La mise en place du plan pour la numérisation de l'industrie en 2018, et son accélération à travers le plan France Relance, ont permis de réaliser un rattrapage technologique inédit de notre écosystème industriel. En particulier, le guichet industrie du futur de France Relance a permis de soutenir la modernisation de près du tiers des entreprises industrielles de notre pays.

Le développement d'une filière française de solutions pour l'industrie du futur est une condition du déploiement de solutions à haute valeur ajoutée dans notre industrie. Mise en place par le Gouvernement, la filière nationale d'offre de solutions pour l'industrie du futur permettra de faire émerger les champions de demain sur des technologies et solutions clés pour notre souveraineté économique et industrielle.

**Bruno Le Maire** ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance a déclaré : « *Je me félicite que nous lancions aujourd'hui ce premier appel à manifestation d'intérêt du plan France 2030. Nous montrons ainsi que, comme pour le plan France Relance, le Gouvernement est pleinement mobilisé pour mettre en œuvre rapidement les moyens que nous annonçons. Nous devons en effet continuer à réindustrialiser la France, et le développement d'une offre de solutions pour l'industrie de futur forte et compétitive est un maillon essentiel de ce mouvement. Comme annoncé par le Président de la République lors de sa visite de l'entreprise Siléane, cet appel à manifestation d'intérêt permettra d'identifier des projets et des technologies prometteurs, pour soutenir nos entreprises dès 2022.* »

**Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a déclaré « *La robotisation des usines, et plus généralement l'utilisation des nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle et demain la 5G, vont nous permettre de développer et relocaliser des productions en France. Cela ne se fera pas sans une offre française structurée et puissante, qui pourra être exportée avec succès. Comme le Président de la République l'a annoncé ce lundi, le Gouvernement consacre 400 M€ au développement de cette filière d'avenir. L'appel à manifestation d'intérêt que nous lançons aujourd'hui permettra d'enclencher cette dynamique et de soutenir des projets de développement en France de produits pour l'usine du futur, de cultiver notre excellence académique et de faciliter l'appropriation de ces technologies par les industriels. Nous dédierons 400 M€ supplémentaires pour soutenir des projets structurants de modernisation de nos sites de production. C'est le sens de la stratégie menée par le Gouvernement depuis le début du quinquennat : moderniser notre industrie en développant les solutions françaises pour y parvenir.* »

L'appel à manifestation d'intérêt est ouvert jusqu'au 17 décembre 2021. Dépôt des candidatures : <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/aap/industrie/politique-industrielle/ami-soutien-l-offre-de-solutions-pour-industrie-du-futur>

**Contacts presse :**

Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13 [presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)  
Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher 01 53 18 44 38 [presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)